

Conditions d'utilisation des contenus du Conservatoire numérique

1- Le Conservatoire numérique communément appelé le Cnum constitue une base de données, produite par le Conservatoire national des arts et métiers et protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle. La conception graphique du présent site a été réalisée par Eclydre (www.eclydre.fr).

2- Les contenus accessibles sur le site du Cnum sont majoritairement des reproductions numériques d'œuvres tombées dans le domaine public, provenant des collections patrimoniales imprimées du Cnam.

Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n° 78-753 du 17 juillet 1978 :

- la réutilisation non commerciale de ces contenus est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur ; la mention de source doit être maintenue ([Cnum - Conservatoire numérique des Arts et Métiers - https://cnum.cnam.fr](https://cnum.cnam.fr))
- la réutilisation commerciale de ces contenus doit faire l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service.

3- Certains documents sont soumis à un régime de réutilisation particulier :

- les reproductions de documents protégés par le droit d'auteur, uniquement consultables dans l'enceinte de la bibliothèque centrale du Cnam. Ces reproductions ne peuvent être réutilisées, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.

4- Pour obtenir la reproduction numérique d'un document du Cnum en haute définition, contacter [cnum\(at\)cnam.fr](mailto:cnum(at)cnam.fr)

5- L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment possible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

6- Les présentes conditions d'utilisation des contenus du Cnum sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

NOTICE BIBLIOGRAPHIQUE

Auteur(s)	Contessa-Nettel S.A.
Titre	Appareil idéal Cocarette I pour pellicules en bobine 6x9 et 6 1/2
Adresse	[S.I.] : [s.n.], [1920]
Collation	2 vol. ([11] p.) ; 11 cm
Nombre de vues	16
Cote	CNAM-MUSEE CM0.4-CON
Sujet(s)	Photographie -- Appareils et matériels Catalogues commerciaux
Thématique(s)	Catalogues de constructeurs Technologies de l'information et de la communication
Typologie	Ouvrage
Note	Fonds Bovis
Langue	Français
Date de mise en ligne	13/12/2016
Date de génération du PDF	07/02/2026
Recherche plein texte	Disponible
Notice complète	https://documentation.arts-et-metiers.net/cgi-bin/koha/opac-detail.pl?biblionumber=15942
Permalien	https://cnum.cnam.fr/redir?M11190

Note de présentation des catalogues d'appareils photographiques du [fonds Bovis](#)

L'arrivée d'Aimé Laussedat (1819-1907) à la direction du Conservatoire en 1881, ainsi que la volonté de créer une galerie de photographie, dont l'initiative revient à son prédécesseur, Hervé Mangon (1821-1888), expliquent l'explosion des acquisitions réalisées par le musée dans ce domaine entre 1880 et 1900. Le Conservatoire initie en effet une politique d'acquisition volontariste. Le chimiste Louis Alphonse Davanne (1824-1912), membre éminent de la Société française de Photographie, apparaît comme conseiller scientifique pour l'organisation de la galerie ; il fait également le lien entre les instances du Conservatoire et les acteurs de cette histoire de la photographie que Mangon et Laussedat se proposent de mettre en scène. La revue *La Nature* fait office de filtre de l'innovation et ses articles servent de référence pour établir des choix.

Laussedat initie dès les années 1890 une collaboration avec la Société française de Photographie : des conférences sont régulièrement organisées au Conservatoire et publiées dans ses *Annales*. Laussedat soutient la création d'une chaire de photographie au Conservatoire, mais le projet n'aboutit pas. Les salles dédiées à la photographie et au cinéma sont réorganisées en 1927, puis vers 1960 par Maurice Daumas, enfin dans le cadre de la rénovation du musée en 2000.

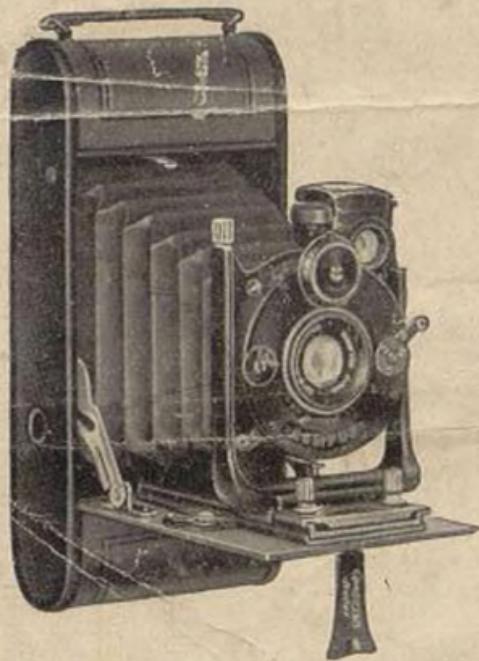
En 1998, le musée a acquis [la bibliothèque du photographe Marcel Bovis](#) (1904-1997) par donation de son épouse. Bovis réalisa d'ailleurs dans les années 1950 des clichés des collections présentées dans le musée. Constitué de traités de photographie et de catalogues de constructeurs, ce fonds est déposé au centre de documentation du musée. Des titres, déjà présents dans le fonds ancien du [centre de documentation](#), ont été agrégés au fonds Marcel Bovis dans le cadre de cette opération de valorisation.

Marie-Sophie Corcy
Musée des arts et métiers

Appareil idéal

Cocarette I ei

pour pellicules en bobine 6×9 et 6 $\frac{1}{2}$



Contessa-Nettel S.A.
Stuttgart.

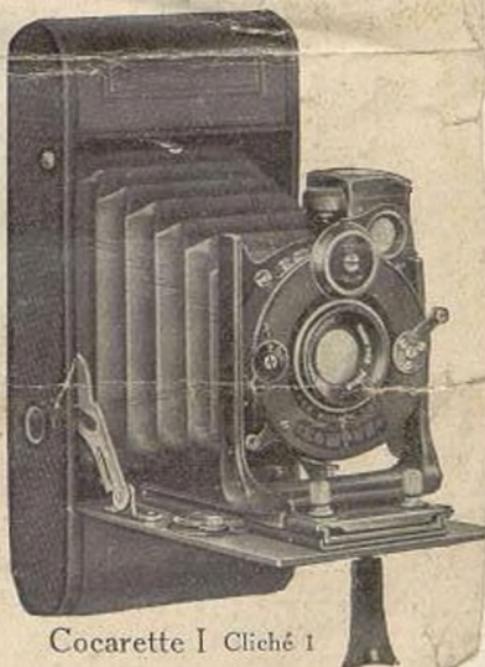
inv. 11190



Description.

Le corps de l'appareil est construit d'une seule pièce d'aluminium (brevet allemand). La forme ainsi que la gaînerie de cuir maroquin véritable donnent à la Cocarette un aspect élégant. Le porte-objectif à charnière automatique (brevet allemand) garantit un parallélisme absolu de l'objectif avec l'image. En raison de ce dernier dispositif et du levier radial de mise au point (brevet allemand), la Cocarette I se met instantanément en position, de sorte que le voyageur est à même de photographier sur le vif des scènes intéressantes. — La nouvelle construction du porte-pellicule permet de pouvoir échanger facilement en plein jours les bobines de pellicule. La pellicule passant entre deux lames est toujours tout à fait plane et donne une image d'une netteté absolue.

On emploie des bobines de pellicule de 6 poses 6×9 cm ou $6\frac{1}{2} \times 11$ cm. Pour fixer la dimension de l'image, l'appareil a



Cocarette I Cliché 1

un viseur clair se pliant automatiquement et pivotant dans l'axe de sa lentille pour la prise d'épreuves en largeur. La chambre est munie d'un soufflet de cuir noir et d'une poignée.

Un support dans le chariot permet de placer aussi l'appareil pour épreuves en hauteur. — Deux écrous de pied pour vues en hauteur et en largeur.

Dimensions: Modèle I $16,5 \times 3,5 \times 7,8$ cm. Poids avec obturateur d'objectif environ 620 gr.

Modèle II $20 \times 3,8 \times 8,5$ cm. Poids avec obturateur d'objectif environ 800 gr.



INSTRUCTION pour le maniement de l'appareil Cocarette.

Armer. Prendre l'appareil dans la main gauche (voir cliché 2) et pousser le bouton fermoir à gauche; à côté du bouton on verra une lettre A (Auf = ouvert), on retirera alors du corps de l'appareil le couvercle avec le porte-pellicule (voir cliché 3).

Après avoir pris une bobine, la mettre dans l'axe du porte-bobine et décoller avec précaution la bande gommée qui ferme la pellicule; saisir ensuite le papier rouge de la pellicule par l'extrémité pointue, en le tirant entre les deux lames mises de long du cadre dans la direction de la bobine vide et mettre l'extrémité du papier dans la fente de ladite bobine (cliché 5).

Tendre fortement la bande de papier de la pellicule en tournant la clef 2 ou 3 fois dans la direction de la flèche (cliché 6). — Le cadre portant la pellicule est introduit alors dans le corps de l'appareil (voir cliché 7).



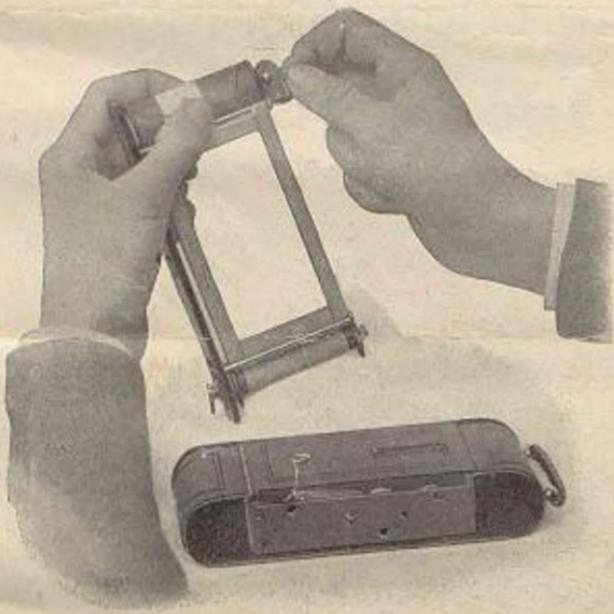
Cliché 2

Lorsque la paroi latérale est bien placée sur le corps de l'appareil, on obtient une fermeture étanche en poussant vers la droite le bouton fraisé. A côté du bouton on verra alors la lettre Z (Zu = fermé).

L'appareil est maintenant prêt à fonctionner, mais des poses ne peuvent être encore faites, car la



Cliché 3



Cliché 4



Cliché 5

première pellicule doit arriver en regard de l'arrière de l'objectif. On ouvre pour cela la petite fenêtre à



Cliché 6

coulisse placée au dos de l'appareil (de côté en haut) et on enroule ensuite le papier en tournant la clef dans la direction de la flèche, jusqu'à l'apparition du chiffre 1 derrière la petite fenêtre rouge (tourner environ 18 tours).

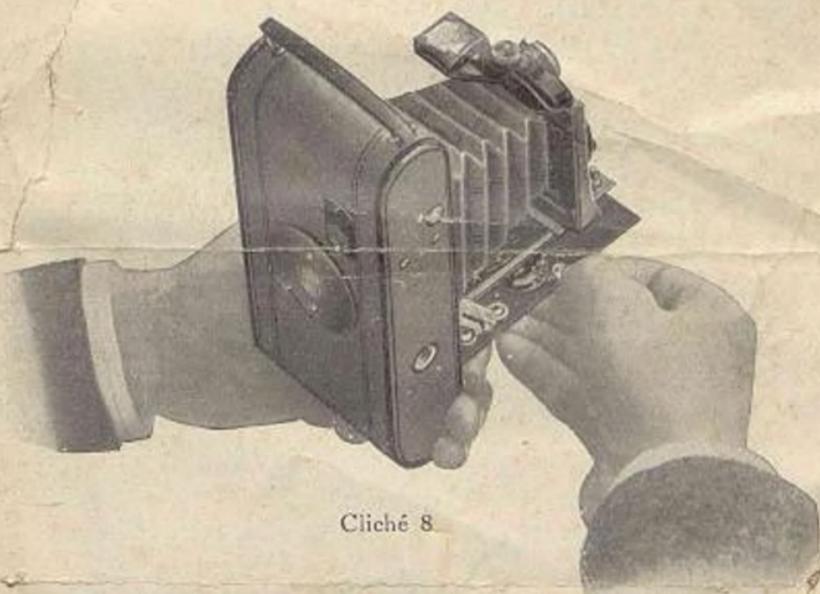


Cliché 7

Pour ouvrir l'appareil.

Presser avec le doigt gauche le bouton placé sur la paroi latérale, pour dégager l'abattant. Rabattre celui-ci jusqu'à ce que les deux supports s'emboîtent automatiquement et le fixent. L'abattant étant très élastique, l'arrêter un peu avec la main droite en ouvrant la chambre.

Saisir ensuite avec le pouce et l'index de la main droite le devant de l'objectif par les deux griffes nickelées, au-dessous de l'objectif, et tirer à soi jusqu'à l'arrêt. L'appareil est ainsi au point à l'infini (∞). Pour mettre au point sur des objets plus rapprochés on repousse le levier radial placé sur le côté à droite de l'abattant en appuyant avec le pouce droit sur le bouton (cliché 8).



Cliché 8

... surne
hener
t blanc gravé
.. On pousse
us de l'objectif,

L'exposition.

Presser légèrement l'appareil avec les deux mains contre le corps et chercher le groupe ou le paysage à prendre au moyen du viseur clair. Si le groupe n'est pas entièrement visible dans le viseur c'est que la distance entre le photographe et l'objet est trop courte. En appuyant sur le déclencheur métallique l'obturateur est déclenché (voir ci-après la description de l'obturateur).

Ne pas oublier, après chaque pose, de tourner la clef dans le sens de la flèche jusqu'à ce que le prochain chiffre apparaisse dans la petite fenêtre. Lorsqu'on ferme l'appareil, ne pas omettre de mettre le levier radial de nouveau à l'infini et de ramener le viseur à sa position première. Repousser ensuite l'avant jusqu'à l'arrêt en appuyant sur les deux griffes nickelées. Appuyer sur les supports latéraux avec les deux pouces et fermer l'abattant.

Lorsque les 6 poses sont exposées, on enroule de manière étanche la pellicule en tournant la clef jusqu'à ce que le reste du papier rouge soit déroulé. On ouvre alors l'appareil suivant le mode indiqué, on enlève la pellicule, on met à sa place la bobine de et on introduit aux lieu et place de cette dernière la nouvelle bobine.

celui-ci jusqu'
automatique
élastique, l'a
ouvrant la ch



Les obturateurs de l'appareil Cocarette I.

Ce modèle est muni de l'obturateur simple *Derval* ou de l'obturateur *Compur* réglable sur une très large échelle.

L'obturateur *Derval* permet des poses et des instantanés de $\frac{1}{25}$ — $\frac{1}{100}$ de seconde et possède le diaphragme Iris bien connu.

Comme il s'arme automatiquement après chaque exposition, le débutant ne devra pas faire d'essais inutiles avec l'obturateur, si l'appareil est déjà chargé; sinon la pellicule pourrait être facilement exposée par erreur. Nous recommandons au débutant notre

«photomètre Diaphot» pour fixer le temps de pose. Par sa construction soignée, son maniement simple et sa forme élégante cet instrument s'est affirmé comme excellent dans la pratique.

Si par exemple la table donne $\frac{1}{50}$ de seconde de temps de pose avec le diaphragme 9, on tourne le petit disque de l'obturateur de façon à amener le chiffre 50 ($\frac{1}{50}$ de seconde) sur le trait blanc gravé sur la partie centrale du petit disque. On pousse ensuite l'aiguille mobile, placée au-dessus de l'objectif,



sur le chiffre 9 de façon à diminuer ainsi l'ouverture du diaphragme Iris.

Cherchez ensuite l'image à prendre au moyen du viseur, suivant le mode indiqué, puis ceci fait, l'obturateur étant armé on déclenche en appuyant avec le doigt sur le levier placé à gauche de l'objectif ou au moyen du déclencheur métallique que l'on visse dans l'ouverture placée à gauche de l'obturateur.

L'obturateur *Compur* possède également le dia- phragme Iris et permet des poses longues et courtes.

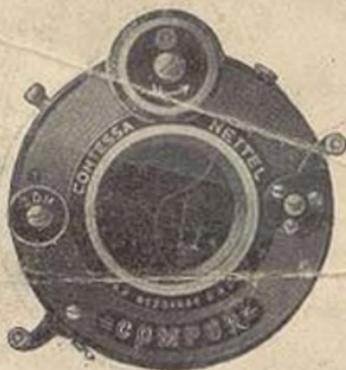
Pour les instantanés il possède une très grande gamme de vitesses, à savoir $\frac{1}{1}$, $\frac{1}{2}$, $\frac{1}{5}$, $\frac{1}{10}$, $\frac{1}{25}$, $\frac{1}{50}$, $\frac{1}{100}$, $\frac{1}{250}$ de seconde.

Amener tout d'abord le petit disque placé à gauche de l'objectif sur M. En appuyant sur le levier placé à droite de l'obturateur celui-ci est armé. Les vitesses de $\frac{1}{1}$ — $\frac{1}{250}$ de seconde sont indiquées sur le disque dentelé au-dessus de l'objectif.

(Important: Toujours faire tourner le disque dans la direction de la flèche.)

Le déclenchement de l'obturateur se fait au moyen du déclencheur métallique ou au doigt.

Poses longues. Amener le petit disque placé à gauche de l'objectif sur Z (Z = temps). Appuyer



sur le déclencheur métallique ou sur le déclencheur à doigt pour ouvrir l'obturateur. Une seconde pression le ferme.

Poses courtes. Amener le petit disque sur B. Appuyer sur le déclencheur métallique ou sur le déclencheur à doigt pour ouvrir l'obturateur. Lorsqu'on lâche le déclencheur l'obturateur se referme.

Le petit disque étant placé sur Z ou B (poses longues ou courtes), le levier pour les instantanés est bloqué et ne peut pas fonctionner.

Le disque muni de notre marque de fabrique placé au dos de l'appareil peut être enlevé en tournant $\frac{1}{8}$ de tour à gauche ; l'ouverture permet de pouvoir nettoyer la lentille postérieure de l'objectif, une fois l'appareil déchargé. Pour ce faire prendre de préférence un linge souple.



Gr. & Pf. G 12, 100, 922.

